

SECONDE LETTRE

ADRESSEE

A U R O I

Par M. DE CALONNE.

20

COTTON

ABSTRACT

1871

1872

1873

1874

1875

SECONDE LETTRE

ADRESSEE

20.

A U R O I

Par M. DE CALONNE.

k

LE 5 AVRIL 1789.

---

LONDRES,

De l'Imprimerie de T. SPILSBURY ,  
SNOW-HILL.

SECOND EDITION

ADDRESSES

A. U. T. O. I.

BY M. DE GALONIE

IN 2 VOLUMES

LONDON

Printed by T. C. B. & Co.

St. Paul's Church-yard



---

SIRE,

En adressant à Votre Majesté ma dernière Lettre, j'ai moins consulté ma gloire & mon intérêt personnel, que les devoirs que m'imposoit mon titre de Citoyen François, titre que je chérirai jusqu'à mon dernier soupir. Je voyois

A

déjà les dogues littéraires prêts à s'élancer sur cet Écrit patriotique pour le lacérer de leurs dents meurtrières; je les voyois empoisonnant toutes mes intentions, répudiant tous mes principes, altérant ou mutilant le sens de mes idées, me harcelant de toutes parts, vomissant contre moi mille imprécations fanatiques, & m'accablant d'autant d'injures. J'avois prévu tout cela, SIRE; & ces efforts de la calomnie en embuscade, ne m'avoient point ébranlé dans le dessein que j'avois de vous donner une marque nouvelle de mon dévouement & de ma fidélité.

Je dirai plus, SIRE: je m'attendois que dans un moment où toutes les classes de la Société, & presque tous les individus sont tout-à-coup devenus Législateurs ou Réformateurs en France, les Politicomans n'auroient pas été si sobres envers moi, de brocards, d'outrages & de calomnies. On compte seulement quatre prétendues Réponses à ma Lettre, publiées & colportées avec profusion, & entre ces quatre libelles,

3  
un seul paroît avoir fixé l'attention , ou du moins  
la curiosité publique. C'est la brochure intitulée :  
*Observations rapides sur la Lettre de M. de Ca-*  
*lonne au Roi.* Je ne m'arrêterai pas à re-  
lever la dureté des expressions, le ton tranchant  
& despotique, la basse flatterie de ce chef-d'œuvre  
Jésuitique ; mais je dois à la vérité, je dois à  
la droiture de mes intentions , à ma conscience  
indignée , je vous dois enfin , SIRE , à vous ,  
à votre Peuple , aux bienfaiteurs de votre Em-  
pire , un éclaircissement sur la cruelle & perverse  
malignité des interprétations , & sur les altéra-  
tions que s'est permises à chaque page cet Au-  
teur parasite.

Je me crois obligé de développer & d'ap-  
puyer par des raisonnemens invincibles , les  
principes que j'ai établis dans ma première  
Lettre ; principes constans , invariables , puisés  
dans les règles d'une saine politique , adoptés  
par les plus célèbres Ecrivains , & qu'il a plus

à mon censeur de combattre par des injures & par des exclamations forcées.

SIRE, je ne parlerai pas plus ici de moi, que dans ma première Lettre; je ferai plus précis, & je me bornerai à relever les horreurs punissables, les inculpations scandaleuses que l'Auteur délirant des *Observations rapides* a osé me prêter. Ma Lettre du mois de Février n'avoit pour objet que d'éclairer la religion de Votre Majesté, qu'une foule de Libellistes soudoyés s'efforcent de surprendre par leurs clameurs : je vous adresse celle-ci dans la seule intention de vous désabuser, SIRE, sur les inductions & les impressions défavantageuses qu'on auroit pu vous insinuer d'après un pamphlet infidieux, commandé pour combattre, ou plutôt pour dénaturer mes idées, mes principes & jusqu'à mon style.

S'il est dans la destinée des Grands, & sur-tout des Rois, d'être le jouet de l'erreur & du men-



songe, on doit savoir toujours quelque gré à celui qui tente de les éclairer & de les désabuser.

Je n'entreprendrai point, SIRE, de relever ici toutes les basses calomnies, les plattes narrations répandues sur mon compte dans ces dernières circonstances, ni les fots & imprudens propos qu'on a mis dans votre bouche royale. Ah ! qu'ils vous connoissent bien peu, Sire, ces forcenés qui vous font tenir un pareil langage ! Qu'ils méritent de vous approcher ; & ils apprendront à vous apprécier.

Mais si, par respect pour Votre Majesté, je vous épargne le récit fastidieux des anecdotes controuvées, des fables répandues dans toutes les Sociétés avec un zèle amer pour m'inculper de plus en plus à vos yeux & à ceux d'une Nation que j'ai toujours aimée, quoi qu'en disent les méchans, vous me permettrez, Sire, de ne point passer sous silence deux de ces *Contes nouvelles*, qu'il importe pour votre gloire & pour la mienne de détruire dans l'esprit de quel-

ques personnes trop portées à croire sans aucun fondement, tout ce qu'on débite en ma défaveur.

On a d'abord répandu qu'après avoir reçu ma Lettre du 4 Février, vous l'aviez rejetée en colère, & que vous m'aviez sur le champ, formellement défendu de ne *plus me mêler des affaires politiques de ma Patrie.*

Cette fausse nouvelle se détruit d'elle-même, en ce qu'elle mettroit Votre Majesté en contradiction avec ses intentions paternelles, & les principes inaltérables d'équité qu'elle signale tous les jours.

Vous avez invité, SIRE, tous les Sujets de Votre Royaume à éclairer votre Conseil & vos Ministres; dans cette invitation, vous n'avez fait aucune distinction d'âge, de rang, ni de personne; ainsi, défendre à un de vos Sujets d'épancher son cœur & de retracer ses idées pour le bien de votre Empire, c'eût été dire: il est vrai que j'ai prié tous mes Sujets d'éclairer mon

7  
inexpérience dans la grande carrière qui s'ouvre  
devant moi , mais cette invitation n'étoit qu'un  
jeu perfide pour couvrir mes entreprises ; mes  
Ministres ont tout arrêté , tout réglé irrévoca-  
blement , & je défends expressément à tout  
homme qui ne seroit pas de l'avis de mes  
Ministres, d'écrire & de répandre des lumières  
sur leurs opérations.

Votre Majesté auroit été capable de com-  
mettre une pareille inconséquence à l'égard d'un  
de ses Sujets ( hypothèse impossible ), qu'elle ne  
m'eût jamais interdit , à moi qui ai eu l'hon-  
neur de coopérer au Gouvernement de son Royau-  
me , à moi qui conserve encore dans la pros-  
cription , le caractère ineffaçable de son Mi-  
nistre , l'examen discuté & réfléchi des opéra-  
tions d'un de mes Successeurs , qui a eu la li-  
berté de censurer , d'attaquer même ouverte-  
ment les miennes , lorsque j'étois en place , que  
l'intolérance de la Presse existoit en France ,  
que personne ne l'y avoit invité , qu'il étoit as-

furé de déplaire à son Roi , & de trouver une foule de défapprobateurs.

La seconde fable imaginée a été que Votre Majesté m'avoit expressement défendu de quitter Londres : comme si , dans un moment où toutes les Provinces séparément assemblées demandent unanimement la responsabilité des Ministres , il seroit équitable de m'interdire tout moyen de justification , & d'assurer le triomphe de mes ennemis , & de perpétuer contre moi les imprécations & les blasphêmes d'une multitude enjouée , qui s'aigrit avec la même facilité qu'elle s'enflamme , & qui , semblable à une cire amollie , reçoit servilement l'impression qu'on veut lui donner ! Sans doute , Sire , vous étiez incapable de me signifier un pareil ordre ; mes ennemis même s'y feroient formellement opposés : mais si Votre Majesté , soit par prévention contre moi , soit par crainte de me voir dans l'embarras , soit enfin que mon dessein courageux dans lequel je persiste , eût déjà effrayé

quelques



quelques hommes puissans , me l'eût donné, j'au-  
rois obéi avec la soumission que j'ai vouée à  
vos volontés , & je ne me serois assurément pas  
présenté à l'Assemblée du Bailliage de Bailleul,  
à laquelle j'ai assisté & voté au milieu de votre  
Noblesse.

Voilà donc les deux calomnies les plus  
accréditées dans la Capitale de votre Royau-  
me, détruites sans beaucoup d'efforts : voyons,  
Sire, si en invoquant ici les Législateurs, les  
Politiques, & sur-tout le flambeau inextinguible  
de la Raison, je parviendrai à détruire aussi les  
inculpations pédantesques & vagues de mon Aristar-  
arque.

Après avoir comparé *humainement* l'État actuel  
de la France aux plus beaux jours de Rome ;  
mon censeur m'accuse de me plaindre *contre vos*  
*vertus* , de faire un *manifeste contre votre Peuple* ;  
*en essayant de corrompre avec adresse les nobles*  
*sentimens d'un Monarque équitable , & de calom-*

*nier avec audace les justes mouvemens d'une Nation fidèle.*

Mais où, dans quel ouvrage, dans quel lieu ai-je calomnié, non pas même un homme du Peuple, mais le plus farouche & le plus irrité de mes ennemis? Et parce que j'ai témoigné quelque appréhension pour les droits & la gloire de la Monarchie, parce que les malheurs passés m'éclairent sur l'avenir, parce que la Bretagne en proie à la sédition, au schisme & à l'anarchie & près de donner peut-être un grand exemple du danger où l'autorité vacillante plonge des Provinces entières, m'auront alarmé sur les suites de cette lutte désastreuse, on s'écriera, on publiera par-tout que j'adresse une plainte aux Princes contre leurs vertus & un manifeste contre leurs Peuples!

C'est au moment où Louis XVI & la France semblent s'allier de plus près, continue le Censeur, c'est au moment où le Prince restitue à ses

*Peuples leurs droits naturels , & que ses Peuples se disposent à affermir les droits augustes du Prince. . . c'est en ce moment solennel que M. de Calonne ose adresser au Roi une lettre sacrilège , dans laquelle , noircissant notre courage , empoisonnant notre bonheur , il essaye de répandre dans le cœur du Monarque des doutes , des soupçons , & presque des remords sur le bien qu'il nous a fait.*

Oui , sans doute , Louis XVI & la France s'allient de très-près : voyez avec quelle douceur , quelle soumission , la Bretagne , la Provence , l'Artois , la Franche-Comté , le Dauphiné même accourent signer ce nouveau *traité d'alliance*. . . « C'est au moment où le Prince restitue à ses Peuples leurs droits naturels. . . ». Mais , pour restituer , il faut avoir usurpé ; quels sont les droits usurpés dont le Souverain est prêt à faire le sacrifice. Il assemble la Nation pour payer ses dettes , pour soumettre les privilégiés aux contributions civiles , pour répartir également les impôts , & doubler les revenus de

l'État : voilà les droits qu'il restitue à ses Peuples ; en convoquant les États Généraux. En conserve-t-il moins le droit exclusif d'être entretenu , lui , sa maison , son armée , aux frais de ses Peuples ? en conserve-t-il moins *le droit* exclusif de porter , de promulguer , d'exécuter les Loix consenties par ses Sujets ? Quels sont donc les *droits* que le Monarque *restitue* ? Quels sont les *droits augustes du Prince* que la Nation va s'empresse d'affermir ? . . . *C'est en ce moment solennel que M. de Calonne ose adresser au Roi une lettre sacrilège.* Page 7. Sire , ai-je attaqué la Religion , les Loix , la majesté du Trône dans ma Lettre ? & peut-on appeler sacrilège ce qui n'est que l'expression du sentiment le plus pur , ce qui n'attaque , ce qui ne blasphème aucune chose sacrée ? Supposons même que mes principes soient erronés , s'ensuit-il qu'ils sont autant de sacrilèges ?

« Dans laquelle noircissant notre courage ; empoisonnant notre bonheur ».



Quant au *bonheur* des François qu'il m'accuse d'*empoisonner*, quel est-il, ce *bonheur*? Hélas, Sire, je le demande à vos Sujets! quel est-il ce bonheur? Il est tout entier dans l'espérance d'un avenir plus heureux; car, pour le présent, Votre Majesté n'ignore pas l'état de la plupart de ses Provinces, les factions civiles, la disette des grains, la stagnation du commerce & des arts, les insurrections du Peuple, les refus opiniâtres des Privilégiés de contribuer dans le rapport exact de leurs possessions, une lutte désastreuse entre la Magistrature & l'autorité légitime. . . . .

Voilà, Sire, le bonheur que M. Cérutti m'accuse d'*avoir empoisonné*.

« Lui-même ( M. de Calonne ) *convient que tout ce qui vient de sa part est suspect.* ( pag. 8. ) ».

SIRE, avant de pénétrer plus loin dans l'examen fastidieux que je viens d'entreprendre, je dois déférer à Votre Majesté, je dois déférer au tribunal des Gens de-Lettres & de tous

les honnêtes gens, l'art punissable & pervers d'altérer le sens des citations que s'est permis l'Ecrivain soudoyé qui me provoque au combat. Ne pouvant trouver dans mon Ouvrage des maximes assez repréhensibles, il a eu recours à un genre de calomnie d'autant plus révoltant, que les Lecteurs désintéressés ne se donnant pas la peine de rapprocher l'écrit de l'Accusateur de celui de l'Accusé, l'impression reste toujours à la défaveur de ce dernier.

Je ne suis point *convenu*, je ne *conviens* point, comme l'a écrit mon Délateur, que *tout ce qui vient de ma part est suspect* ( page 8 ); ce qui supposeroit en moi une grande imprudence & une lâcheté humiliante dans un pareil aveu. J'ai dit que je savois qu'on étoit parvenu à vous rendre suspect tout ce qui viendrait de ma part ( Lettre au Roi, page 2. ). Voilà ce qu'il falloit combattre, voilà l'assertion qu'il falloit détruire, & non travestir ridiculement ma phrase, en supposer qui n'existent pas, me dépouiller de

ma pensée pour m'en prêter d'absurdes , de coupables ou d'humiliantes.

« M. de Calonne convient avoir négocié avec les Auteurs du plus infâme libelle » ( *Ibid* ).

C'est encore une calomnie du même genre. Comme elle concerne aussi Votre Majesté, daignez, SIRE, jeter un coup-d'œil sur les pages 2 & 3 de ma Lettre, & vous y verrez avec quelle circonspection & quelle délicatesse je parle d'un *scandale* que j'avois eu intention d'empêcher, parce qu'il m'avoit paru de nature à vous déplaire infiniment, parce que la curiosité toujours avide, & la malignité toujours perverse, ne s'informent point d'où viennent l'imposture & la calomnie, pourvu qu'elles puissent leur donner un faux air de vérité, parce que, n'en déplaise au Rhéteur Cérutti, l'innocence & la vertu ne suffisent pas dans un monde corrompu, pour rendre impuissans les traits empoisonnés que lance de son antre obscur un libelliste affamé; que ce n'est pas la première

fois qu'on a acheté le silence du vil Gazetier ;  
 auteur de l'infâme libelle mis à prix , & dont  
 j'aurois voulu anéantir jusqu'au soupçon. Aucun  
 de vos Sujets n'ignore, SIRE , les démarches  
 faites par vos ordres , auprès de ce méchant per-  
 sonnage , & les négociations pécuniaires du sieur  
 de Beaumarchais , son ami , envoyé par la Po-  
 lice , pour soustraire de ses mains impures , un  
 Ouvrage du même genre qui prêtoit au moins  
 quelque vraisemblance , & qui ne compromet-  
 toit pas une personne aussi auguste que ce nou-  
 veau chef-d'œuvre d'imposture & d'audace. La  
 délation , la haine même de celle que j'ai cru  
 la plus intéressée à désirer l'anéantissement de  
 cette œuvre infernale , a été la récompense de  
 mon zèle , & c'est ainsi que j'ai toujours été  
 accueilli , lorsque j'ai voulu faire le bien.

Cependant , SIRE , je ne vous dissimulerai  
 pas que j'ai profondément gémi de n'avoir pas  
 acquis personnellement cette production odieuse :  
 la calomnie eut-elle dû me prêter des intentions  
 plus sinistres , j'aurois du moins aujourd'hui la sa-

tisfaction



satisfaction d'avoir dérobé à la connoissance de vos Sujets, des infamies que les méchans ont recherchées avec avidité, & qu'ils ont accreditées de même, profitant du moment critique où la Nation n'est pas encore entièrement revenue sur le compte d'une auguste Princesse, si lâchement calomniée par votre ex-premier Ministre, & par ses Agens mercenaires. Le moment n'est pas éloigné, où je me justifierai sur cette délation, comme sur tout le reste.

« Il (M. de Calonne) ne voit *personne* qui défende le Trône. Quoi ! il accuse les Nobles de l'abandonner, le Clergé de le trahir, les Parlemens de le combattre, la Nation entière de l'envahir ? (page 14.) ».

J'aurois pu dire presque tout cela, & je n'en ai pas dit un mot. Ces affreuses imputations sont d'un Rhéteur malévole qui empoisonne tout ce qu'il touche, & intervertit l'ordre des idées qu'il dit combattre. Je n'ai accusé, ni les Nobles, ni le Clergé, ni les Parlemens, ni la Nation

entière d'envahir le Trône ; je l'ai blâmée seulement avec tous les hommes sensés de donner une confiance aveugle à un individu vacillant entre deux partis contraires , cherchant par des subterfuges insidieux & des tournures captieuses , à s'emparer de l'opinion , soulevant le Tiers-Etat , le plus fort , le plus robuste , & le plus effréné des trois Ordres , contre les deux premiers , en ayant l'air cependant de favoriser les Privilégiés par des phrases forcées , si obscures & si équivoques , qu'elles lui épargnent la *honte de se contredire* , ou le danger de s'exprimer clairement : voilà ce que j'ai voulu dire , ce qu'on dit hautement dans toutes les Sociétés , dans toutes les maisons du Royaume où l'on a le courage de dire la vérité , & de toucher à *l'oint du Seigneur*.

« Et qui a creusé , ou du moins agrandi l'abîme dont la profondeur a effrayé la Nation ( page 16 ) » ? Qui ? si vous aviez voulu lire mes *Comptes rendus* , mes *Mémoires* , les *Comptes rendus* , & les *Mémoires* de celui que vous appe-

lez votre *Sauveur*, votre *Dieu*, vous avez tort de faire une pareille question. Qui ? approchez l'oreille de votre voisin ; il vous dira clairement ce qu'on n'ose plus dire au Peuple, ce qu'on lui disoit pourtant il y a quelques années, & ce qu'on lui dira peut-être dans peu de temps.

« Et qui a montré la Monarchie dans toute sa nudité, & le Trône dans toute son indigence » ? (*Ibid.*)

Je répondrai à cette question lorsque vous m'aurez dit ce que c'est que la *nudité d'une Monarchie*, & l'*indigence d'un Trône*.

« M. de Calonne se flattoit que le spectacle d'une assemblée pompeuse, & la terreur d'une dette incommensurable forceroit à l'adoption de ces plans, comme l'unique ressource. (*Ibid*) ».

Ce n'étoit certainement point de l'éclat de cette illustre Assemblée que j'attendois *cette unique ressource*, mais de la réalité de cette dette qui n'étoit pas *incommensurable*, ni inac-

quittable , puisque le déficit ne s'élevoit pas à-beaucoup-près à 140 millions, comme on s'est permis de l'annoncer ( Voyez éclaircissements sur le Compte rendu par M. Necker ). Ce n'étoit donc pas de la *terreur* que cette dette devoit inspirer , mais de l'équité, du patriotisme, & de la loyauté que je supposois dans l'élite des Sujets du Roi.

« Sans rien combiner , sans rien prévoir , il appela un Conseil qui ne pouvoit être favorable , parce que l'Auteur des plans lui étoit *suspect* , & parce que chacun des plans lui étoit contraire ( page 17 ) ».

Le Rhéteur a sans doute oublié quels étoient ces plans. Il devoit savoir, il feint sans doute d'ignorer que ces plans n'étoient qu'au nombre de deux, savoir : l'Impôt sur le Timbre, & l'Impôt territorial ; que le premier ne portoit que sur la classe la plus riche, qui contribue le moins aux charges publiques, & que la taxe territoriale, la plus antique & la plus équitable



des contributions civiles, fut rejetée, parce qu'elle intéressoit tous les Membres de cette Assemblée nationale. Il feroit inutile, SIRE, de développer les avantages inappréciables de cet Impôt consacré par l'opinion universelle.

Remarquez ici que le Rhéteur fait mon éloge sans s'en appercevoir ; lorsqu'on a autant d'esprit que lui, on dit presque toujours mieux qu'on ne pense, & on n'exprime presque jamais bien ce qu'on veut dire. Si les plans proposés aux Notables étoient contraires à leurs intérêts ; puisqu'ils étoient assez lâches pour sacrifier le bien de l'Etat à leurs prétentions au moins ridicules, l'Auteur de ces *plans* lutant seul contre tant d'hommes puissans, bassement réunis, & contre tant d'intérêts divers, devoit nécessairement leur être suspect, parce qu'il étoit convaincu de la bonté de sa cause, & qu'il avoit déclaré qu'il n'abandonneroit jamais par foiblesse ce qu'il avoit entrepris par amour du bien général.

« La Justice & la partialité armèrent les Juges contre lui ( *Idem* ) ».

Qui devoit-on juger ? qui devoit-on condamner ou absoudre ? qui portoit le caractère de Juge dans cette Assemblée patriotique ? où l'Auteur a-t-il vu que la justice ou la partialité coalitionnoient & prononçoient ensemble ?

« Après avoir brusqué ses Juges, il ( Calonne ) les choqua ouvertement ( *Ibid* ) ».

Il les choqua, parce qu'il prétendoit qu'aucun Propriétaire régnicole n'avoit le droit d'alléguer pour se soustraire aux contributions territoriales, de prétendus privilèges surannés, absurdes, extorqués à la foiblesse de quelques Souverains, usurpés à main-armée, ou par la ruse; il les choqua par son courage, & sa fermeté: aussi, fut-il repoussé, proscrit ( *Ibid* ) ».

Il a donc été immolé à l'injustice, à la vengeance de ce Conseil fanatique & partial. C'est donc à tort, & contre toutes les lumières de la raison, contre le respect qu'on doit aux res-

erits émanés du Trône, aux délibérations munies de l'approbation, du sceau vénérable du Souverain, contre tous les sentimens de gratitude publique que m'avoient mérité mes travaux, que j'ai été sacrifié à la morgue de quelques Evêques, à l'ambition ridicule de quelques Nobles, & sur-tout à l'iniquité non - interrompue des Parlemens, jaloux de l'autorité, & qui depuis l'ont tour-à-tour balancée, affoiblie, & presque annullée par leurs insurrections, leurs arrêts incendiaires, & leur désobéissance punissable.

L'opposition victorieuse du Ministre qui l'avoit bravée, brava à son tour l'autorité; dès ce moment fut arboré l'étendard de l'insurrection: porté de Parlement en Parlement, de Province en Province, il souleva les Peuples. La Noblesse enhardie crut que le moment de relever son empire féodal étoit arrivé; les Peuples séduits d'abord par son courage, furent détrompés par son ambition (*Ibid*) ».

Cette opposition n'avoit donc d'autre grief,

contre le Ministre , que le coutage qu'il avoit montré dans les circonstances qui auroient effrayé un ami timide & foible. Elle n'avoit donc d'autre objet que de culebuter ce Ministre inflexible , pour lui substituer un Prêtre inepte & pufillamine , incapable de faire respecter l'autorité , & de réduire à l'obéissance une poignée de despotes , toujours attentifs à étendre leur domination & leurs prérogatives défastreuses.

« Les Peuples virent qu'on se prévaloit de leur force pour sacrifier leur intérêt (*Ibid*) ». Ah ! sans doute , on armoit les Peuples contre leur Roi , pour les asservir plus sûrement , pour les faire retomber dans cet état d'abâtardissement & de servitude , d'où ils ne sont pas encore entièrement sortis.

« La guerre civile entre les privilèges & le droit naturel commença (*Ibid.*) ».

Oui , & c'est dans ce moment heureux & favorable à la régénération d'un grand Peuple  
qu'il



qu'il falloit, sans temporiser, s'occuper d'une restauration universelle.

« Qui a préparé cette guerre ? L'Assemblée des Notables de 1787. Et qui a donné cette Assemblée ? Le Ministre qui attendoit d'elle sa victoire ( *Page 18.* ) ».

Vous voyez, SIR, que toujours merveilleusement d'accord avec lui-même, mon délateur sans s'en douter, me proclame l'auteur, l'unique auteur de la révolution salutaire, opérée dans les esprits, dans les idées & les opinions d'une Nation, dont quelques individus opprimoient & immoloient à leur gré la classe utile, laborieuse & forte, mais aveugle. C'est ou un grand bienfait, ou un grand malheur pour le Peuple François. Si c'est un malheur, l'Auteur a tort de s'écrier que Votre Majesté restitue à *les Peuples leurs droits naturels*, & que *les Peuples affermissent pour jamais les droits de Votre Majesté*; il a tort de célébrer avec tant d'emphase le *courage qui anime votre Peuple*, & le

*bonheur* qui l'attend ; *courage* , *bonheur* , que l'*Europe* admire & envie. Si c'est un bienfait , la Nation est donc injuste à mon égard , puisqu'il est vrai que je lui ai donné la première idée de sa dignité , de ses droits , & de ses véritables prérogatives , puisque c'est moi qui ai inspiré au meilleur des Monarques , le noble projet de descendre jusqu'à son Peuple , de fraterniser avec lui , de lui communiquer ses vues paternelles , & de s'environner d'une Nation toujours éclairée & juste , lorsque l'intérêt & l'éclat de l'or ne corrompent point ses lumières & ses jugemens. C'est donc à moi bien plutôt qu'à l'homme qui , deux ans après , vient marcher servilement sur mes traces , en exécutant ce que j'avois conçu , que s'adressent ces panégyriques ampoulés , éphémères , cette confiance aveugle & exclusive , ces monumens enfin élevés à la gloire du Sauveur & du Restaurateur de la France. Elle est donc injuste , cette ingrate Nation qui proscriit son Bienfaiteur , qui veut même l'exclure de l'Assemblée patriotique qui va se réunir ,

quoique sa présence y soit absolue & indispensable, vu les lumières qu'il peut & que lui seul peut répandre sur l'état & l'emploi des Finances, les déprédations & les déprédateurs inconnus, ou du moins qu'on feint de méconnoître....

« *Voyez, SIRE, ce que vous étiez il y a deux ans, & ce que vous êtes aujourd'hui* ». La perfidie a établi ce parallèle; mais il devient précieux pour la vérité ». ( Page 80. )

Vous voyez, SIRE, comme cet Ecrivain, familiarisé cependant avec la lutte & la controverse, marche toujours à tâtons, & se contredit deux ou trois fois à chaque phrase. Il veut que la *perfidie* ait établi le parallèle d'une époque où vous étiez tout puissant & adoré de vos Peuples, avec celle où la moitié de vos Sujets, soulevée contre l'autre, est près, peut être, d'éclater contre vous, d'usurper les droits de la Monarchie, sous prétexte de recouvrer les siens, & d'établir une anarchie cruelle, qui entraîneroit infailliblement la dissolution de votre Empire. Le Rhéteur regarde ce parallèle comme l'ouvrage de la perfidie, & il



ne peut s'empêcher de convenir qu'il devient précieux pour la vérité.

Oui sans doute, SIRE ; & je ne puis vous dissimuler les craintes qui m'agitent à l'approche de cette Assemblée solennelle , parce que j'ai été le témoin de la fermentation des esprits , des efforts de la multitude pour s'affranchir même de l'autorité légitime ; de la reconnoissance enthousiaste & dangereuse d'une Nation ardente , réveillée sur ses intérêts ; & enfin , de cette situation violente où se trouvent aujourd'hui vos Sujets , par l'impulsion terrible qu'on a donnée à la machine politique , en attirant leurs regards sur des objets qu'ils étoient bien éloignés d'appercevoir. N'eût-on pas pu affermir & rendre constant le droit de propriété , sans ébranler l'Empire ? N'eût-on pas pu détruire les abus du despotisme , sans se rendre soi-même esclave ? Bien plus , je prouverai incessamment qu'aucune de vos Provinces n'a ce qu'il faut pour conquérir cette liberté qu'on leur fait appercevoir dans le lointain ; & que par conséquent , il ne reste au-



cune ressource à la masse entière de la Nation. La noblesse & la frivolité du caractère de votre Peuple , ne lui permettent pas , SIRE , de recourir à la force ; car tout seroit perdu pour lui , & la force ne seroit qu'aggraver les maux de ceux qui auroient l'imprudence de l'employer ; ce seroit se tracasser pour être libre , en se vouant pour toujours à une servitude plus pénible & plus humiliante que jamais.

*Voyez , SIRE , vous répéterai-je encore ; voyez ce que vous étiez il y a deux ans , & ce que vous êtes aujourd'hui.* Tranquille sur un Trône paisible , environné de l'abondance & de l'amour de vos Sujets , vos décrets étoient respectés , votre nom auguste béni dans tous les coins de votre Empire ; vos Sujets connus sous le nom de Rentiers , étoient tous , ou presque tous , exempts de cette indigence meurtrière qui s'est depuis manifestée presque généralement : aujourd'hui , une lutte s'est élevée entre la classe oisive & la classe laborieuse de vos Sujets ; on ne connoît plus de loix ; on brave tout ce qui

déplaît ; on proscriit , on anéantit toute autorité qui n'est pas populaire. Les caisses sont enfoncées , les trésors publics taris , les contributions suspendues ou refusées , les rentes .... Ah ! SIRE , dispensez-moi d'achever , pour vous épargner , à vous , une grande affliction , & à moi , de nouvelles injures.

« La source des trésors publics détournée par  
» des manœuvres secrètes ». ( page 20. )

Je fais très-bien , SIRE , que c'est-là la principale calomnie que mes ennemis ont étendue & accréditée avec le plus de soin. Ils n'étoient pas assez mal-adroits pour alléguer la véritable cause de leur haine , qui étoit mon courage : l'impof-ture & la délation étoient bien plus propres à me noircir dans tous les esprits , & à me forcer enfin d'abandonner des opérations d'où dépendoient la prospérité de la chose publique , & le bonheur de la classe utile & indigente.

Mais je n'ai vu encore dans aucun des libelles innombrables dont des Ecrivains ont récompensé

mon zèle & la pureté de mes intentions , une accusation de *péculat* aussi clairement énoncée qu'elle l'est dans cette dernière phrase de l'Observateur.

J'ose espérer, Sire, que vous ne me refuserez pas le moyen de me justifier pleinement & définitivement en présence de la Nation assemblée. Je ne fais si, lorsque j'aurai invinciblement établi & prouvé que je n'ai trouvé qu'une modique somme dans le Trésor Royal à mon avènement au Ministère, il ne me sera pas permis de citer ces Accusateurs soudoyés, au Tribunal de la Justice pour les y forcer d'apporter à leur tour toutes les preuves des faits qu'ils ont, au moins, impudemment articulés.

« Le Ministre qui succéda à M. de Calonne, trouva la résistance établie, & l'augmenta encore par son impéritie ». ( Page 21. )

M. de Fourqueux accepta, par obéissance, une place qu'il quitta, peu de temps après, sans regrets. Devoit-il s'attendre que sa soumission aux



volontés de son Souverain , lui feroit un jour reprochée , & qu'on lui feroit un crime de son zèle & de son dévouement ? Et si le calomniateur entend parler ici de l'Archevêque de Sens , il devoit au moins rendre hommage à la probité paisible du Vieillard sans reproche à qui il succédoit réellement.

« Le premier avoit enfoncé le Trésor Royal ,  
» & le dernier a laissé enfoncer la Monarchie en-  
» tière ». ( Page 22. )

J'ai déjà remarqué , SIRE , que cet Observateur , né dans un marais de Naples , étoit dispensé de savoir notre Langue : mais il abuse un peu trop de ce privilège. Qu'est-ce que c'est qu'un Trésor enfoncé , une Monarchie enfoncée ?

« Il y a deux ans , SIRE , que vous n'aviez que l'amour simulé des Courtisans. ( Ibid. )

J'aime à croire que l'homme adoré , l'Angé tutélaire de la France , n'avoit pas lu cet Ouvrage de commande : il n'auroit pas souffert , SIRE , qu'un Etranger se permît de vous adresser une apostrophe



apostrophe aussi insultante. Non , SIRE. Vous n'avez pas cessé un instant d'être aimé , d'être adoré de tous les bons François ; vous avez pu donner votre confiance à des mercenaires , à des hommes sans honneur , sans foi , sans lumières , sans expérience , dont l'impéritie & les abus d'autorité ont révolté la Nation ; vous l'avez pu , SIRE , parce que la condition des Rois est d'être environnés de l'erreur & du mensonge , & qu'il est moralement impossible qu'ils choisissent toujours bien les Dépositaires du pouvoir. Mais au milieu de l'insurrection & de la haine générale , on prononçoit votre nom avec attendrissement. Tous vos Sujets , sans exception , prononçoient avec transport , dans leurs acclamations tumultueuses , les noms chéris & si dignes d'être réunis , de Louis XVI & d'Henri IV. Non content de me calomnier , l'Observateur audacieux semble vouloir vous envelopper dans ma disgrâce , vous , SIRE , & la Nation entière , en vous calomniant avec la même atrocité.

« On a fait certainement une grande faute ,

E

en excitant , par un Arrêt du Conseil , les Citoyens de tous les ordres & de tous les états , à publier leurs recherches sur les Etats-Généraux ».

Remarquez , SIRE , que fidèle à son point-de-vue , qui est de relever dans mon Ouvrage tout ce qui n'est pas erreur ni contradiction , en altérant toujours , éternellement , le sens des phrases , ou substituant ou retranchant quelques mots : J'ai dit qu'on avoit mal fait d'exciter , &c. à publier leurs recherches & leurs observations relatives à la convocation des Etats-Généraux ; & l'Observateur me fait dire : leurs recherches sur les Etats-Généraux ; ce qui est absolument différent. Car on peut connoître la manière de convoquer & de tenir cette grande Assemblée , sans le secours ni le concours des lumières de la multitude ; mais il n'en est pas de même des objets qui doivent ou qui devoient y être traités. Ce n'est pas contre ces derniers Ecrivains que je me suis élevé ; je pense au contraire qu'on a très-bien fait de laisser circuler les diverses & innombrables rêveries poli-

tiques dont on a inondé le Public : mais devoit-on tolérer la licence sacrilège de quelques écrivains affamés , qui ont souillé , sans pudeur , de leur haleine impure la Religion , les Loix & le Sacerdoce ? Comme si on devoit confondre un Dieu de sainteté , avec des Ministres vicieux ; des Loix protectrices & tutélaires , avec des Magistrats iniques & prévaricateurs !

Une inconséquence plus grande encore de la part du Conseil & du Parlement de Paris , qui , dans tous les temps , fut l'antagoniste ou l'esclave du Conseil , c'est qu'après avoir , l'un par un Arrêt solennel , l'autre par le célèbre & hypocrite Arrêté du 5 Décembre , réclamé & accordé la liberté indéfinie de la Presse , on devoit , ou y mettre quelques restrictions , ou ne point se couvrir de ridicule en proscrivant & livrant aux flammes les Ecrits qui compromettoient un peu leurs injustices , leurs prétentions absurdes & leur impéritie.

« M. l'Archevêque de Sens , en invitant les



bons esprits à éclairer le sien, a expié en quelque sorte les fautes de son Administration ( Page 26 ) ».

En effet , ce fameux Règlement a rétabli le cours du commerce & de la justice ; il a fait payer les rentes , on a moins emprunté. La caisse d'escompte a été affermie dans son crédit par le célèbre arrêt du Conseil du 16 Août, qui a révolté généralement , & contre lequel on s'est si justement & si universellement récrié. En vérité , SIRE , je ne fais que penser d'un homme sans cesse en contradiction avec lui-même , qui pour louer impudemment un Ministre en place , cherche des vices dans les opérations de tous ceux qui l'ont précédé , & qui encore après avoir fait le tableau le plus hideux d'une Administration récente , la plus désastreuse qui ait jamais existé , absout lâchement l'agent mercenaire qui avoit mis votre Empire à deux doigts de sa perte , en faveur d'un *Règlement* qui sans doute est une des grandes fautes de son Ministère.



Si votre Majesté daigne jeter de nouveau un coup d'œil sur ma Lettre du mois de Février, elle verra qu'après avoir détaillé tous les efforts &, pour ainsi dire, les entorses de l'esprit humain, signalés dans la feuille des droits & privilèges de la Nation, dans l'exposition de nos antiques usages, & de l'ignorance barbare de nos Pères, je lui disois :

« Voilà comme dans l'espace de 4 à 5 mois les opinions ont fait un chemin vraiment incroyable, dont les étrangers ne sauroient rendre raison. Les Ecrits sans nombre qui ont inondé le Public, se sont en quelque sorte enflammés par leur frottement réciproque : plusieurs sans doute ont été enfantés par un zèle ardent pour le bien public; mais comme les plus hardis sont toujours les mieux accueillis par la multitude, l'audace s'est accrue par l'audace; tolérée, pour ne pas dire animée, de la part de ceux qui devoient plutôt la refréner, elle n'a plus gardé de mesure; elle est telle enfin, & elle a causé une telle révolution dans les esprits, que ce qui au-

roit été regardé, il y a deux ans, comme un blasphème politique, ou comme une extravagance, suffit à peine aujourd'hui pour élever un pamphlet au ton de ceux dont la lecture intéresse ». (Lettre au Roi, page 13 ).

« Je n'exagère pas, Sire, & si l'on a laissé parvenir jusqu'à Votre Majesté quelques-uns de ces écrits incendiaires qui, sous des titres captieux, semblent s'être tous concertés pour animer la Nation aux prétentions les plus démesurées, Votre Majesté a dû y voir que les droits de la Couronne y sont ouvertement attaqués, qu'on y parle du Gouvernement Monarchique comme si c'étoit la honte de l'humanité & une barbarie intolérable dans un siècle de lumières, tel que le nôtre; qu'on ne fait plus de doute qu'il ne soit nécessaire de restreindre infiniment l'autorité des Rois de France; qu'il n'est pas en leur pouvoir de refuser la convocation des Etats-Généraux, que le moment est venu de changer totalement la constitution, ou plutôt d'en faire une, n'y en ayant point en France; que la

première base de cette constitution doit être de rendre à la Nation le pouvoir législatif usurpé sur elle , pouvoir qui lui appartient exclusivement , & de réduire le Souverain à n'avoir au plus que l'exercice de la puissance exécutive ; enfin qu'en prenant pour modèle ce que la révolution de 1688 a opéré en Angleterre , on va même , dans la fausse application qu'on en fait , au-delà des inductions de cet exemple ; puisque , suivant ces modernes Législateurs , les Rois de France se trouveroient , non au niveau des Rois Britanniques pour l'autorité , mais réellement fort au-dessous. En effet , ayant une prérogative plus étendue , ils n'auroient , pour la maintenir , ni le secours d'une Chambre Haute , ni les autres accessoires qui conservent l'égalité libre d'une Constitution , que la plupart des François ne connoissent pas mieux , depuis qu'ils en vantent l'excellence , que lorsqu'ils en calomnioient la bonté ».

« A proprement parler , on ne fait pas ce qu'on veut faire , ni où l'on tend. On est trop peu



instruit pour faire un plan raisonnable ; mais le danger n'en est que plus grand ( pour la Nation ambitieuse ou pour le Monarque ). Des préventions aveugles, qui ne peuvent produire un ordre durable, n'en font que plus menaçantes. Avec de pareils guides , on ne fera pas une constitution , mais on en ébranlera tous les principes, on se divisera , on s'échauffera , le nombre l'emportera sur la raison , & marchant à tâtons sur un terrain rempli de dangers, on entraînera l'Etat dans d'affreux principes. Le défaut de plan n'est donc pas un motif pour se rassurer : une révolution qui prend sa source dans des idées confuses , dont personne ne peut prévoir l'issue , n'en est que plus redoutable ».

« Voilà , Sire , où l'on en est ; voilà ce qu'a produit l'Arrêt du Conseil, du 5 Juillet 1788 , que le Panégyriste de l'Archevêque de Sens célèbre avec tant d'emphase ; voilà ce que j'ai dû mettre sous vos yeux, & ce que ma conscience m'oblige de répéter encore , parce qu'on ne cesse d'encourager , d'enhardir la licence qui ne con-

noît



nôit plus aucun frein. Ces vérités sont affreuses ; j'en conviens, mais elles n'en sont pas moins des vérités. Ouvrez quelques-uns de ces libelles inflammatoires que votre Parlement s'est bien gardé de livrer aux flammes, parce qu'il n'y avoit que Votre Majesté & le corps de la Nation d'insultés, parce qu'encore son système est de proscrire par de plats réquisitoires tous les livres qui tendent à démasquer leurs iniquités sénatoriales, & à propager les maximes contagieuses & incendiaires, qui tendent à fomentier les troubles & à échauffer les têtes, & à leur faire naître les circonstances si désirées, si recherchées, de contribuer à une révolution qui les place enfin au-dessus du Monarque, dont ils ont voulu s'établir les précepteurs. Ouvrez le *Cathéchisme du Citoyen*, le *Mémoire d'Antragues*, le *Discours à la Nation Française*, & tous les pamphlets mentionnés dans ma première Lettre ; & vous y verrez, Sire, la conviction de ces effrayantes vérités que j'ai l'honneur de vous annoncer. Je vous vois au bord du précipice,

& il ne se présente personne pour vous retenir dans votre chute prochaine ! Moi seul, Sire, moi seul, c'est-à-dire, l'homme, le seul homme qui, s'il étoit né méchant & vindicatif, devroit triompher à la vue des calamités qui vont désoler votre Empire, moi seul ai le courage de desfiller vos yeux, d'attirer vos regards sur l'abîme creusé sous vos pas, & où l'on va bientôt engloutir & la Monarchie & le Monarque & la Nation même.

L'amertume avec laquelle on a relevé ces alarmantes prédictions dont l'effet me paroît inévitable, aggrave encore les torts de ceux que la multitude enjouée élève jusqu'aux nues, & vient à l'appui de ce que j'ai eu le courage d'annoncer.

Depuis ma première Lettre, on a renchéri sur les folies, les absurdités & les blasphèmes politiques. Presque tous vos Ecrivains rivalisent d'ineptie & de délire. Leurs idées erronées & ridicules portent plutôt le cachet des Petites-

Maisons que celui du Cabinet solitaire où doit long temps & mûrement réfléchir ses ouvrages, l'Ecrivain philosophe & cosmopolite qui veut contribuer au bien général & à la félicité de la grande société dont il est membre.

Ce délire épidémique s'est communiqué jusques aux Assemblées des Bailliages. Presque tous les Cahiers des pouvoirs & doléances remis aux Députés, renferment les maximes empoisonnées des Libellistes & des écrivailleurs enfantés & encouragés par le fameux Règlement du 5 Juillet.

Admettez ces rêveries anti-politiques, délivrez le Peuple d'un prétendu joug imposé par le Souverain, élevez une barrière impénétrable entre le pouvoir d'un seul & le pouvoir de plusieurs, rendez le Monarque nul, l'autorité méprisable; qu'aurez-vous fait? Parvenus à ne respecter ni les Loix ni le Législateur, vous tomberez dans une affreuse anarchie, parce que la licence de tout faire produit tous les abus & tous les vices;



bientôt tout le monde sera mal à son aise ; on offensera , on sera offensé ; on opprimerà , on sera opprimé. On voudra recourir aux Loix ; mais usées par la rouille du temps , de la négligence , du mépris & de la sécurité , elles seront sans force ; vous voudrez en faire de nouvelles ; mais qui les portera , qui leur donnera une sanction , qui les fera exécuter ? C'est ici qu'éclatera plus que jamais le funeste danger d'avilir & de rejeter l'autorité légitime & tutélaire. Ne pouvant attendre aucun secours des loix contre l'oppression qui s'est , pour ainsi dire , multipliée , chacun pourvoit à sa sécurité particulière en faisant des ligues & des partis ; les passions deviennent atroces ; les cabales nombreuses , & chaque cabale a son chef qu'elle regarde comme son protecteur & son vengeur , & qui cependant n'est qu'un despote ambitieux , qui va élever la tyrannie sur les débris de l'anarchie. Ainsi , pour un Monarque abattu , renaissent des milliers de tyrans.

Voilà le sort qui attend le Peuple enivré de



joie , qui , balbutiant machinalement les grands mots de *constitution* , de *liberté* , de *Patrie* , n'a pas conservé le sang-froid nécessaire pour s'apercevoir de la secousse qui vient d'ébranler tout l'édifice politique.

Mais supposons que pour sortir de ce qu'elle appelle son néant , la Nation Françoisse ne tombe point dans de si grands revers; il est au moins indubitable qu'en débarrassant le Peuple d'un joug imposé par le Monarque , on en chargera le Monarque lui-même: alors le Peuple, fier de ce qu'il appelle ses droits, ne manquera pas de profiter de l'occasion pour passer de l'esclavage à l'anarchie. Au milieu du tumulte général , on n'entendra qu'un cri, *liberté, liberté*. Delà les factions, les partis différens , les intérêts divers. Devenus Législateurs , les Représentans de la Nation chercheront tous les moyens d'anéantir la souveraineté ; ils adopteront une forme nuisible à la fois au corps politique , dont elle ouvrira les veines , & au Souverain dont elle anéantira les prérogatives. Combien de fois n'a-t-on pas vu les Représentans

d'un Peuple trop confiant, opiner moins comme des Citoyens, que comme des mercenaires stupides, dont l'égoïsme meurtrier se paroît effrontément du nom sacré du bien public, & qui appelés comme les médecins du corps politique pour lui redonner la santé & son ancienne vigueur, en précipitoient la décadence & la dissolution !

Dans le nouveau système accrédité par des hommes puissans & presque indestructibles, vu le point où le délire est parvenu, le Monarque trouveroit dans chaque Ordre de l'Etat une volonté opposée à la sienne ; on lui donneroit des Tuteurs comme à un pupille inepte & imbécille, & ces Tuteurs feroient des hommes malveillans, s'il ne parvenoit à les capter par des bienfaits.

Alors la volonté royale feroit nulle sans le concours de la volonté de tous ; on assembleroit la Nation, on proposeroit, on délibéreroit sur les choses de la moindre importance ; deux

sectes politiques se formeroient dans l'Etat ; comme sous les deux *Médicis*, sous les noms de *Patriotes* & de *Royalistes*. L'envie, l'ambition & la cupidité se couvroient du masque du zèle ; & de ce renversement de l'équilibre social, naîtreient dans toutes les classes, ces ames scélérates & vénales.

Telle a été, SIRE, dans tous les temps l'origine de l'aristocratie tyrannique. Lisez l'Histoire de toutes les Monarchies ; & vous verrez partout que c'est à force de réprimer les petits abus de l'autorité légitime, qu'on est parvenu à l'abus intolérable du pouvoir arbitraire : examinez comment se sont formées les aristocraties ; voyez par quel art les Magistrats se sont rendus les maîtres du Peuple ; & par-tout vous trouverez qu'on a fait le mal, sous prétexte de faire le bien. Par quel prodige la Nation Françoisse ; ou du moins ses Magistrats, qui ont fait tant d'efforts pour parvenir à la représenter, au moins partiellement, puisqu'ils ont avoué eux-mêmes qu'ils ne pouvoient plus, qu'ils n'avoient



plus le droit de la représenter en Corps ; vos Magistrats , dis-je , feroient-ils inaccessibles à des passions dont leur conduite soutenue annonce depuis trois siècles les symptômes effrayans & convulsifs ? leur opiniâtreté vacillante suivant les circonstances , la mollesse dans la conduite des Agens de l'autorité , leur a sans cesse préparé des triomphes , & a toujours fini par tourner à leur gloire : de-là ces protestations scandaleuses , ces séditions meurtrières , ces résistances universelles à l'autorité légitime , qui tant de fois ont forcé les Princes à reculer devant leurs Sujets , & , qui pis est , devant des despotes en robes. Telle est la morale des passions & des gouvernemens. La clémence dégénère souvent en foiblesse , & la foiblesse assure toujours des succès à l'audace & à la licence. Montrez de la pusillanimité ou de la crainte dans une grande entreprise ; vous êtes perdu , s'il se trouve quelqu'un d'intéressé à croiser votre opération. Tel ennemi que vous auriez effrayé par un peu de courage , devient audacieux , si vous lui laissez voir



voir que vous le craignez ; & c'est ainsi que le Parlement a toujours triomphé de la Cour , & qu'il en triomphera sans cesse. Croyez-vous, SIRE , que si lors de l'opération du Chancelier Maupeou, on eût laissé les choses dans l'état où vous les trouvâtes à votre avènement au Trône, ce Parlement se fût exposé à de nouvelles disgrâces ? Non , SIRE , non. Et la Nation entière éclairée enfin sur l'ambition de ce Sénat sacrilège , vous répondra avec moi , non. On voit enfin que le Parlement ne s'est tout permis , n'a tout tenté pour soutenir ses droits , que pour empiéter sur ceux de la Monarchie ; qu'il étoit plus occupé d'étendre sa domination & sa fortune, que de secourir , servir & protéger la Nation entière ; qu'il n'a disputé aux oppresseurs de l'Etat que le droit exclusif de tout opprimer. En voulant être eux-mêmes des despotes, les Magistrats ont aliéné le cœur de la Nation qu'ils trahissoient lâchement ; mais leur règne est fini , parce qu'elle ne paroîtra plus derrière eux, comme un Corps auxiliaire, & que ne se

plus le droit de la représenter en Corps ; vos Magistrats , dis-je , feroient-ils inaccessibles à des passions dont leur conduite soutenue annonce depuis trois siècles les symptômes effrayans & convulsifs ? leur opiniâtreté vacillante suivant les circonstances , la mollesse dans la conduite des Agens de l'autorité , leur a sans cesse préparé des triomphes , & a toujours fini par tourner à leur gloire : de-là ces protestations scandaleuses , ces séditions meurtrières , ces résistances universelles à l'autorité légitime , qui tant de fois ont forcé les Princes à reculer devant leurs Sujets , & , qui pis est , devant des despotes en robes. Telle est la morale des passions & des gouvernemens. La clémence dégénère souvent en foiblesse , & la foiblesse assure toujours des succès à l'audace & à la licence. Montrez de la pusillanimité ou de la crainte dans une grande entreprise ; vous êtes perdu , s'il se trouve quelqu'un d'intéressé à croiser votre opération. Tout ennemi que vous auriez effrayé par un peu de courage , devient audacieux , si vous lui laissez

vo

voir que vous le craignez ; & c'est ainsi que le Parlement a toujours triomphé de la Cour , & qu'il en triomphera sans cesse. Croyez-vous, SIRE , que si lors de l'opération du Chancelier Maupeou , on eût laissé les choses dans l'état où vous les trouvâtes à votre avènement au Trône , ce Parlement se fût exposé à de nouvelles disgraces ? Non , SIRE , non. Et la Nation entière éclairée enfin sur l'ambition de ce Sénat sacrilège , vous répondra avec moi , non. On voit enfin que le Parlement ne s'est tout permis , n'a tout tenté pour soutenir ses droits , que pour empiéter sur ceux de la Monarchie ; qu'il étoit plus occupé d'étendre sa domination & sa fortune , que de secourir , servir & protéger la Nation entière ; qu'il n'a disputé aux oppresseurs de l'Etat que le droit exclusif de tout opprimer. En voulant être eux-mêmes des despotes , les Magistrats ont aliéné le cœur de la Nation qu'ils trahissoient lâchement ; mais leur règne est fini , parce qu'elle ne paroîtra plus derrière eux , comme un Corps auxiliaire , & que ne se



défendant alors qu'avec leurs seules forces, & n'ayant encore pour toutes armes qu'une longue série d'iniquités, de perfidies, de désobéissances, & de trahisons, ils succomberont nécessairement.

Voilà, SIRE, à-peu-près la moitié des libelles de l'Observateur Italien, parcourus & répondus; ce qui me dispense d'entrer plus avant dans une réplique aussi peu digne de vous occuper un moment, qu'elle est fastidieuse pour moi-même; mais je l'ai cru nécessaire pour prévenir les progrès de la contagion qu'une infinité de panégyristes foudroyés n'ont pas manqué de faire circuler dans les clubs, les cafés, les sociétés, & jusques dans votre Cour. J'ai rempli cette tâche dégoûtante que m'imposoit ma conscience, & qui étoit nécessaire pour vous prouver la droiture & la pureté de mes intentions. J'ai répondu à tout, c'est-à-dire aux principales *Observations* sur la *première partie* de ma Lettre de Février. Je dois m'abstenir d'examiner celles qui portent sur ma *seconde partie*, pour



éviter le reproche que me fait l'Observateur, en avançant que *la seconde partie de mon Ouvrage réfute la première*. Si cela est ainsi, on n'avoit pas besoin de faire une brochure RAPIDE, & d'en annoncer une de RÉFLECHIE sur un écrit qu'on pouvoit plus décemment réfuter par le rapprochement & l'opposition de la *dernière partie avec la première*, que par des injures, des calomnies d'une part ; des paradoxes, & une flatterie révoltante de l'autre.

Mais quoique ma Lettre devienne un peu longue, je ne puis me dispenser, SIRE, de m'arrêter un moment à la nerveuse & indécente sortie que se permet contre moi le fanatique *Observateur*, à l'occasion de la demande que j'ai faite à Votre Majesté d'assister aux Etats-Généraux. C'est sur la conclusion de cet ouvrage de *commande*, que je vais attirer vos regards.

Après avoir, dans dix-sept paragraphes, étalé l'emphase d'un Rhéteur, l'ignorance, la mau-

vaife-foi & la perversité d'un Calomniateur vénal ; après avoir parlé constitution, emprunts, banque, caisse d'amortissemens, impositions, fans avoir même les premiers élémens de la législation du Commerce, de la Politique, ni de la Banque ; l'Auteur arrive enfin à sa *conclusion*, profopopée violente, mais dénuée de vérité, de mesure, de justesse, & même de cet art de persuader par des sophismes, que possédoit à un si haut degré la fameuse Compagnie dont il est un des restes déplorables.

Voici comment il s'exprime :

« M. de Calonne coupable dans son administration, ne l'est pas moins par ses écrits. Il semble vouloir égarer de nouveau le Génie François ; ne pouvant plus gouverner cet Empire, il ose le troubler. Il se plaint de la calomnie, & il accumule, & il propage toutes celles qui outragent ses Successeurs ».

SIRE, il faut que je me rappelle que c'est à

Votre Majesté que j'ai l'honneur d'écrire, que je me pénètre de tout le respect que je lui dois, pour modérer ma juste indignation, en répliquant à de pareilles atrocités, ou plutôt il faut que je sois bien intimement persuadé qu'on a eu soin de mettre ce libelle sous vos yeux, pour que je descende jusqu'à y répondre.

J'interpelle donc l'Observateur malévole, de fournir les preuves d'après lesquelles il a établi les crimes de mon administration; je le somme de citer une page, une ligne de mes écrits, où *je cherche à égarer le Génie François*, où je ne fasse pas au contraire tous mes efforts pour l'éclairer & l'instruire; je le somme de citer un seul fait, une seule de mes actions tendante à troubler *cet Empire que je ne puis plus gouverner*. Je le somme d'articuler *les calomnies que j'ai accumulées & propagées pour outrager mes Successeurs*. SIRE, vous le savez, malgré toute l'amertume avec laquelle le Ministre sur qui *reposent aujourd'hui toutes les espérances d'un grand Peuple*, a répondu,

lors de son rappel, à mes *Observations* sur le  
 Compte rendu en 1781, & sur son *Traité de*  
*l'Administration des Finances* ; vous le savez,  
 SIRE, & vous en avez paru étonné, vous  
 savez que dans les réponses même à des Ecrits  
 calomnieux, je me suis toujours renfermé dans  
 les bornes du respect que je vous ai voué,  
 que je me devois à moi-même, qui ai eu l'hon-  
 neur d'être le dépositaire de votre autorité, &  
 que j'ai toujours considéré mes Adversaires  
 moins comme des ennemis que je devois cher-  
 cher à culebuter, que comme des êtres privilé-  
 giés qui méritoient ma reconnoissance & ma  
 vénération, puisqu'ils avoient la confiance de  
 mon Roi. Bien plus, SIRE, je me suis abstenu  
 de répondre aux *Eclaircissmens* de M. Necker,  
 par respect pour le caractère dont vous veniez  
 de le revêtir pour la seconde fois, & encore  
 pour ne point heurter l'opinion, de peur de  
 l'ébranler ; car on doit laisser aux malheureux  
 au moins l'espérance.

« Il se plaint qu'on divise les trois Ordres ;



& il arme de toute sa force les deux premiers Ordres contre le troisième. La discorde va de mois en mois rallumer auprès de lui ses torches incendiaires (*Ibid*, page 85, & les deux pages suivantes qui disent absolument la même chose).

SIRE, vous puisserez dans mes Ecrits une réponse terrassante à ces calomnies.

« Il menace d'accourir lui-même, & il demande à être élu pour l'Assemblée nationale (*Idem*, page 85.). Et pourquoi n'oserois-je pas prétendre à cet honneur ? Ai-je plus démerité à mon poste de Citoyen que M. le Comte de Mirabeau, que dans une correspondance ( que vous avez eu la lâcheté de désavouer, parce que vous vous y exprimez en termes peu mesurés sur le compte de l'homme par excellence, dont vous faites aujourd'hui un panégyrique révoltant, parce qu'il est outré & bas ) vous placiez vous-même sans pudeur dans cette Assemblée solennelle ? Ai-je moins de titres que vous étranger & vagabond sur une terre où vous ne

possédez rien , pas même votre plume versatile & vénale ? Cependant le Comte philosophe doit assister , comme un Héros choisi , à cette Assemblée nationale , que vous nommez *le Champ de Mars* ; funeste allusion aux troubles qui doivent s'élever ; & vous comme *un soldat obscur* , mais *volontaire* ?

« Quoi ! le fléau de la Nation en deviendrait le Juge ? Quelle daigne jeter un regard paisible , exempt de prévention , sur mes opérations ministérielles ; examen devenu indispensable , si l'on veut connoître parfaitement ces déprédations inouïes qu'on a l'audace de m'attribuer ; qu'on m'appelle aux Etats-Généraux : c'est là que je nommerai , que je confondrai à la vue de la Nation les vrais déprédateurs qu'on s'efforce de méconnoître.

« Celui dont le procès a été commencé dans nos Tribunaux ; celui qui n'a été soustrait aux Loix que par l'autorité (*Ibid.*) ».

Je n'ai point sollicité cette faveur ; mais une  
grace

grâce que je ne cesserai de réclamer, c'est qu'on restitue aux Tribunaux la connoissance de mes prétendus crimes ; que la Nation en Corps , à laquelle , désormais , les Ministres seront comptables de leurs opérations , juge les miennes : mais qu'elle daigne m'entendre ; qu'elle ne me condamne pas sur les clameurs d'une multitude aveugle & stupide , ni sur les délations de quelques Libellistes affamés : qu'elle daigne m'entendre ; j'ai à mettre sous ses yeux des choses que je ne peux pas rendre publiques , parce qu'elles sont le secret de l'Etat , que je regarderai toujours comme sacré.

Et sur quels griefs les Tribunaux ont-ils établi leur procédure ? Sur des reproches de déprédation , de prodigalité. Mais combien de Ministres ont essuyé plus justement les mêmes accusations , & qui ont reçu du Gouvernement une retraite honorable ? Vous ne vous plaindriez donc pas , si j'avois enveloppé des ombres perfides du mystère , la triste situation de l'Empire ; si , en



appelant des *Vérificateurs*, j'avois corrompu leurs suffrages, à-peu-près comme *Walpole* fit en Angleterre, lorsqu'il voulut établir les *Accises*, & comme d'autres m'en avoient donné l'exemple en France ? Si enfin j'avois emprunté à treize, à quinze pour cent, intéressé les Capitalistes étrangers dans nos Caisses & nos opérations, leur offrant des avantages exorbitans & ruineux, je n'aurois peut-être pas encouru les anathêmes des Tribunaux & du Peuple. Je l'aurois pu, sans doute ; j'en avois des exemples peu éloignés ; mais mon ame étoit incapable de descendre à un pareil manège. Je n'ai point bercé la Nation par un apperçu flatteur ; elle a vu avec horreur les plaies de l'Etat ; elle a crié au meurtre, au perfide, au déprédateur.

« Celui qui est l'instigateur de toutes nos  
» demandes ». ( Page 89. )

Vous voyez, SIRE, comme la calomnie est conséquente. *L'Observateur*, après avoir dit, à la page 26, que je blâme avec le plus d'animosité



*l'Archevêque de Sens*, dont il canonise les opérations meurtrières, m'accuse ici d'être *l'instigateur* des désordres qu'ont entraîné ces opérations, & de m'être réuni à cet inepte Administrateur pour l'aider à perdre l'Empire.

« M. de Calonne vient pour braver la France » & M. Necker ». ( Page 88. )

C'est donc pour braver la Nation, qu'un accusé vient au milieu de ses Juges ; qu'il demande à se justifier en présence de ses Pairs, en présence de ses Parlemens, dont il est haï depuis vingt ans, qui l'ont flatté tant qu'il fut en faveur, & l'ont cruellement insulté le lendemain de sa disgrâce ? C'est donc braver un Ministre, que de soupçonner ses erreurs & ses fautes, & de les lui faire appercevoir lorsqu'elles sont prouvées ? Il sera donc permis de déchirer, de calomnier le Citoyen solitaire & irréprochable, de le livrer à l'opprobre impunément ; & l'on tremblera d'éclairer la religion de l'homme en place,

& de rendre suspectes les opérations équivoques  
& louches d'un Administrateur ?

« Il doit paroître , dit-il , pour se justifier.  
» A-t-il réfléchi sur l'imprudence de ce des-  
» sein » ? ( *Ibid.* )

En vérité , je ne puis qu'être touché de cet excès d'humanité ! Voyez comme cet homme sensible s'intéresse à ma personne ! comme il m'avertit charitablement d'un péril qui ne regarde que moi , & du sinistre résultat de ma téméraire démarche ! Voyez comme un particulier obscur , un Ecrivain métaphorique & ampoulé , dont la plume parasite est aux gages de qui daigne l'employer , a bientôt lu mon Arrêt dans les destinées ! Il suppose des déprédations , prédit la vengeance , & prononce , par la bouche d'une Nation au milieu de laquelle il n'a ni patrie , ni asyle , ni famille , un jugement flétrissant contre moi ! J'irai , je me présenterai à cette Assemblée solennelle ; j'irai , & je verrai si tous

ces délateurs gagés , tous ces censeurs fanatiques  
oseront me dire en face ce qu'ils disent , ce  
qu'ils répètent à la France entière dans leurs  
libelles diffamatoires !

J'y volerai avec cette noble assurance qui n'entra  
jamais dans une conscience coupable ; & paroif-  
fant au milieu de ce Conseil patriotique , je lui  
dirai : « Peuple loyal , généreux & fidèle ; né  
» parmi vous , pourvu de quelques talens , votre  
» auguste Chef eut besoin de moi ; j'ai consacré  
» quarante années à son service. Appelé à exercer  
» différentes fonctions dans l'Empire , j'y ai  
» signalé sur-tout une intégrité & un désintéresse-  
» ment dont plusieurs des Citoyens qui m'en-  
» tendent , ont été les témoins & les approba-  
» teurs. Sa Majesté me rapprocha d'elle ; je fus  
» destiné à régir les Finances de l'Etat.... dans  
» un moment où des guerres étrangères , l'acquit-  
» tement d'emprunts ruineux , & un agiorage  
» meurtrier , avoient absorbé toutes les richesses  
» de la Nation. Je trouvai les Caisses publiques  
» desséchées , & je me vis environné d'une infi-



» nité de besoins publics. Dans cette perplexité ;  
 » je suivis l'exemple de mes prédécesseurs ; j'em-  
 » pruntai , quoique je fusse bien pénétré des dé-  
 » sastres qu'entraînoient les emprunts dans un  
 » Etat bien ordonné. Mais , voulant faire plus ,  
 » ambitionnant de couvrir un *deficit* énorme ,  
 » j'appelai la Nation à mon secours. Ma con-  
 » fiance , ma franchise furent un crime aux yeux  
 » de cet auguste Conseil. Inspirés , agités par  
 » un Prêtre ambitieux , ignorant & vain , les  
 » Notables croisèrent toutes mes opérations , ren-  
 » versèrent tous mes projets , rejetèrent tous mes  
 » plans , & me forcèrent à une retraite , dans un  
 » moment où j'étois indispensablement nécessaire  
 » pour exécuter ce que j'avois conçu , & que  
 » moi seul , peut-être , pouvois exécuter. Mon  
 » délateur s'éleva sur les débris de ~~ma~~ gloire ;  
 » il réunit en son inepte personne tout le pouvoir ,  
 » toutes les dignités & tous les vices ; il marcha  
 » de faute en faute , & parvint enfin , par son  
 » inconséquence , sa foiblesse & son impéritie ,  
 » à réduire l'Etat à sa perte totale , & à le déso-



» lér par des guerres civiles.... Enfin , ce colosse  
» infernal est tombé , & la confiance renaît parmi  
» vous. Je ne viens point dans cette auguste en-  
» ceinte pour y blasphémer le nom ni le courage  
» de l'Administrateur aux pieds duquel brûle  
» votre encens ; mon objet n'est point d'attaquer  
» ses principes , de censurer ses opérations , ni  
» même de répondre aux outrages amers qu'il  
» s'est permis contre moi pendant mon adminis-  
» tration & depuis ma disgrâce : je viens unique-  
» ment porter au milieu de vous un cœur inno-  
» cent , ou une tête coupable. Prononcez , instrui-  
» sez ce procès , lâchement commencé dans vos  
» Tribunaux , moins pour punir mes prétendus  
» crimes , que pour flatter celui qui , depuis , fut  
» votre destructeur. Accusez , mais ne calomniez  
» pas ; n'imites pas cette tourbe sacrilège d'Ecri-  
» vains qui , depuis le moment où j'ai cessé  
» d'administrer les revenus publics , me harcèle  
» brutalement , s'efforce de m'écraser sous le poids  
» de l'opinion , parce que je suis malheureux , &  
» m'accuse de faire des libelles , tandis que je

» me suis toujours renfermé dans les bornes d'une  
 » défense modérée , que mes écrits ont toujours  
 » été combattus par des injures , & sont encore  
 » sans réponse.

» Je les ai vus , ces Ecrivains parasites , ram-  
 » pans aux pieds de mes Emissaires , comme ils  
 » rampent aujourd'hui aux pieds de l'homme en  
 » faveur ; parce qu'il est dans leur système d'en-  
 » censer l'Idole du jour , au mépris de la vérité ,  
 » des mœurs & de toute bienséance. Quoi ! vous  
 » nous vantez votre urbanité , votre amour du  
 » vrai , votre philosophie ; & vous déchirez lâ-  
 » chement les entrailles de votre Concitoyen ,  
 » de votre frère ! vous versez sur lui le fiel de la  
 » calomnie à grands flots ! Quelle honte pour les  
 » Lettres & pour une Nation polie ! Chez quel  
 » autre Peuple a-t-on vu des Citoyens enthousiastes ,  
 » servir la vengeance , & préconiser les  
 » vertus d'un homme porté au comble de la  
 » gloire , au préjudice de celui qui gémit dans  
 » l'infortune & dans la disgrâce !

» Mon premier soin sera de prouver mon  
 » innocence

» innocence aux yeux de la Nation entière.

» Mais mon intérêt & ma gloire ne me feront  
 » jamais perdre de vue les intérêts & la gloire  
 » d'un grand Peuple.

O mes Concitoyens ! le sort qu'ont éprouvé  
 » les Peuples les plus sages & les plus célèbres ,  
 » vous a fait trembler sur un avenir effrayant ,  
 » & vous êtes assemblés pour remédier aux maux  
 » dont vous êtes menacés. Vous allez donc donner  
 » une Constitution à votre Patrie ! Vous entre-  
 » prenez-là un grand ouvrage ! Quelque pro-  
 » fonde que soit la Politique , elle n'est jamais  
 » aussi habile que les passions ; & quand elle  
 » auroit leur habileté , elle seroit moins opiniâtre  
 » dans ses volontés , & moins attentive dans le  
 » détail journalier de ses opérations. Quand vous  
 » avez vu Sparte & Rome livrées à la tyrannie ,  
 » devez-vous espérer d'établir votre Empire sur  
 » des fondemens immortels ? Tout se déforme ,  
 » tout s'altère , tout se corrompt : la Nature nous  
 » y a condamnés ».

Ne pensez pas qu'un grand Peuple soit tou-



jours ce qu'on veut qu'il soit : c'est la manière dont on gouverne qui le décide au bien ou au mal. Il ne suffit pas d'être las de sa situation, pour en désirer un autre : ce désir est sans force, tant qu'il n'est accompagné d'aucune espérance, & le cœur de l'homme sage ne s'ouvre pas aisément à cette espérance. Dans un Gouvernement corrompu, il faut de bonnes mœurs pour recouvrer la liberté, puisque, sans elles, on ne peut la conserver. Or les nôtres sont mauvaises, & très-mauvaises : ainsi, pour restituer cette liberté, dont on vous flatte, vous ne pourriez vous conduire avec trop de circonspection & de ménagement.

Sans doute, si vous étiez un Peuple brave, sans luxe, sans avarice, sans mollesse, la révolution que vous méditez seroit assez facile. Mais quels progrès peut faire l'indépendance chez un Peuple dont l'amour de l'argent est l'ame de toutes les pensées, & qui recherche les honneurs en se couvrant d'ignominie ?

Dans les circonstances actuelles, votre but est



la félicité publique. Méfiez-vous donc de tout prestige destructeur : méfiez-vous de ces Rhéteurs diferts, dont l'éloquence fluctueuse & obscure, semblable à la baguette d'une fée, a le secret de bouleverser toutes les têtes en un moment, de changer toutes les idées, de détruire toutes les habitudes, & d'inspirer à son gré les passions qu'il lui plaît d'inspirer. Défendez-vous contre toute espèce d'engouement. Sur-tout respectez le Trône ; vous n'avez pas assez de caractère pour être Républicains ; & le premier pas que vous feriez vers cette liberté sauvage, vous enfonceroit dans la servitude : tâchez donc de ne pas courir après un bien chimérique. La Royauté n'est pas toujours un vice dans un Gouvernement ; elle est au contraire un bienfait chez une Nation, dès-qu'elle a perdu ces idées primitives de simplicité & d'égalité qu'avoient autrefois les Hommes, & qu'elle est incapable de les reprendre. L'inégale distribution des rangs, des titres, des richesses, des fortunes, des dignités, accréditées en France, nous défend d'y penser

comme en Suisse. Et si les François cessoient d'avoir une Maison privilégiée qui occupât la première place dans la Société, foyez persuadés que l'Etat déchiré par les divisions, les haines, l'ambition, la rivalité, les intrigues, & les factions de quelques Hommes puissans, auroit bientôt plusieurs despotes. Vous aurions nos Sylla, nos Marius, nos Crassus, nos Pompée, nos Césars, nos Antoine, nos Lépidè; & fatigués de leurs haines ou de leurs caresses, nous finirions par nous croire trop heureux d'obéir à un Octave ou à un Cromwel, devant qui tous les pouvoirs s'anéantiroient. Si vous perdez l'équilibre dans votre résolution, si cette refonte d'une Nation vieillie dans les préjugés, & dont les Loix sont usées, pour ainsi dire, n'est pas ménagée de loin, & exécutée avec prudence, l'Etat est perdu sans ressource. Vous ferez sans succès des Loix & des Règlemens salutaires, & vous retombez dans l'abâtardissement & dans la servitude.

---

Extrait du Journal de Paris  
du 28. avril 1789. N° 118.

Je viens d'apprendre, Messieurs  
qu'il paroit un écrit intitulé  
Seconde Lettre ~~de~~ adressée au Roi  
Par M. de Calonne le 8. avril 1789

Je certifie que cette lettre n'est  
Pas de M. de Calonne, mon  
oncle, et qu'on sera très obligé  
de vouloir bien faire insérer dans  
votre Journal le desaveu formel  
que j'en fais.

J'ay l'honneur d'être M. M. votre  
très humble et très Obéissante  
servante, Signe d'ambert de  
Fouquet. /.